

## Communiqué de presse

Berne, le 14 mars 2008

### Accord agricole avec l'UE:

### La CI CDS salue la décision du Conseil fédéral en faveur d'un accord agricole avec l'UE

La communauté d'intérêt du commerce de détail suisse (CI-CDS) accueille favorablement la décision prise ce jour par le Conseil fédéral d'entrer en négociations avec l'UE au sujet d'un accord de libre-échange en matière agricole. Le Conseil fédéral donne ainsi un signal courageux et tourné vers l'avenir. Comme les prix des biens agricoles et des denrées alimentaires se sont fortement rapprochés entre l'UE et la Suisse au cours de ces derniers temps, le moment pour entreprendre une telle démarche n'a jamais été aussi favorable.

Un accord de libre-échange avec l'UE dans le domaine de l'agroalimentaire entraînera la suppression des entraves au commerce et, de ce fait, une concurrence accrue ainsi qu'une meilleure utilisation des ressources. Tous les consommateurs en bénéficieront. Leur pouvoir d'achat et donc leur niveau de vie en seront durablement améliorés. Mais l'économie agricole, l'industrie et le commerce en profiteront aussi, car ces secteurs auront accès à un marché de plus de 490 millions de clients. Ceci leur ouvre des perspectives d'avenir à longue échéance. La place agricole suisse en sera consolidée durablement.

La Suisse jouit d'une position de départ favorable. Une ouverture précoce et accompagnée des marchés offrirait les mêmes avantages pour tous les intéressés. La CI-CDS s'engagera pour une forme optimale du résultat des négociations et des mesures d'accompagnement. La chaîne de création de valeur indigène doit disposer des mêmes armes que celle de la concurrence européenne, afin d'éviter que les secteurs économiques concernés ne soient préterités. Il faut impérativement que soient prises aussi des mesures pour que notre niveau de qualité élevé - un gros atout de la Suisse - demeure garanti. Ce n'est qu'ainsi que l'accord agricole pourra finalement être mis en application sans accrocs, dans le respect des exigences environnementales et sociales.

#### Contact:

Vérène Gaillard Christen, Service d'information de la CI CDS, c/o cR Communication, tél. 031 313 33 37, [medien@igdhs.ch](mailto:medien@igdhs.ch)

#### Renseignements techniques:

**Martin Schläpfer**, responsable de la politique économique auprès de Migros, tél. 076 383 18 49

**Sibyl Anwander Phan-huy**, directrice de la politique économique et du développement durable Coop, tél. 061 336 70 88

#### A propos de la CI CDS

La Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse (CI CDS) est composée des six entreprises suisses Charles Vögele, Coop, Denner, Manor, Migros et Valora. La CI CDS se fait l'écho des intérêts économiques et politiques communs de ces entreprises dans le processus de formation politique de l'opinion. Un objectif commun est aussi de montrer l'importance économique considérable de la branche dynamique et novatrice du commerce de détail ainsi que sa contribution à la qualité du travail et de la vie en Suisse.